



BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN À ARRAS

APPEL À ARTISTES

Appel d'air, l'art contemporain à Arras

Appel d'Air est la biennale d'art contemporain d'Arras. Depuis 2014, *Appel d'air* invite des artistes à s'approprier l'espace urbain. Elle est organisée par les jeunes commissaires du master Expographie-Muséographie de l'Université d'Artois. La cinquième édition du festival se déroulera les 1, 2 et 3 avril 2022.

Inscrit dans le projet culturel de la ville d'Arras depuis 2016, cet événement éphémère s'inscrit au cœur de l'espace urbain et entend investir lors de cette nouvelle édition les "espaces verts" de la ville au sens large : squares, parcs, jardins et friches.

Cet événement a pour ambition de développer la visibilité de la création contemporaine et d'y sensibiliser les habitant·e·s : il s'adresse aux novices, amateur·rice·s ou spécialistes de l'art contemporain, aux Arrageois·e·s comme aux visiteur·se·s de passage. Arras est en effet une ville dont la richesse du patrimoine bâti la rend attractive auprès des touristes et en fait un terrain de jeu fertile pour les plasticien·ne·s.

La biennale *Appel d'air* se veut interdisciplinaire et ouvre sa sélection à tous types de médias et pratiques. Ainsi, toutes propositions de plasticien·ne, peintre, graffeur·se, sculpteur·rice, photographe, vidéaste, comédien·ne, compositeur·rice, musicien·ne, danseur·se, écrivain·e... sont admises. L'appel à artistes s'adresse aux artistes professionnel·le·s autant qu'à la jeune création : les étudiant·e·s en école d'art sont les bienvenu·e·s. La participation est ouverte

tant aux artistes locaux qu'aux artistes de l'euro-région. Il est envisagé de retenir 10 projets artistiques.

Une thématique : l'attention au vivant

Les éditions précédentes ont eu pour thèmes successifs l'empreinte, le souffle, l'intimité et le bouleversement, avec des artistes invités tels que David Mesguich, Claude Cattelain ou encore Lada Neoberdina.

La présente édition entend aborder les enjeux de l'écologie, à travers le thème de l'attention au vivant. Comment renouer avec une attention au vivant sous toutes ses formes, en lui accordant une intensité d'écoute renouvelée ? En quoi les "espaces verts" qui ponctuent la ville sont-ils le lieu de la rencontre et de l'interaction entre espèces ? C'est autour de ces questions que se structurera la programmation de cette édition, attachée à la définition de l'écologie comme science des interactions entre les organismes dans un milieu. Si le milieu urbain est par essence le lieu de rencontre et de vie commune des humains qui y évoluent, la ville ne peut néanmoins plus être pensée aujourd'hui à la seule mesure de l'humain. Elle est au contraire un espace hybride, terrain de cohabitation avec les organismes non-humains - animaux et végétaux - qui la constituent, de manière plus discrète mais tout aussi essentielle.

Une dynamique de co-construction

Appel d'air valorise les productions artistiques s'inscrivant dans le territoire arrageois et créant du lien avec les acteurs qui le constituent. Collectifs et associations écologistes, étudiant·e·s en géographie et aménagement du territoire (master DTAE), apprenti·e·s en métiers du bâtiment et du patrimoine (Lycée Jacques Le Caron), élèves en lycée agro-environnemental, centres sociaux et jardins partagés sont autant de partenariats mis en place en vue d'une co-construction des œuvres. Chaque co-construction pourra prendre la forme d'une triade entre un·e artiste, un acteur du champ écologique et social et un mécénat de compétences.

Afin de nourrir des pistes de réflexions, des témoignages d'habitant·e·s à propos de leur rapport aux espaces de nature dans un contexte urbain ont également été recueillis lors de micro-trottoirs. Ces témoignages sont consultables sur le site internet de la biennale.

Une résidence est prévue afin de permettre une immersion sur le territoire, de voir les lieux d'implantation choisis et de rencontrer les partenaires du projet. Des ressources (bibliographie, cartes, témoignages) sont d'ores et déjà consultables sur le site.

Un parcours urbain

L'implantation de la biennale dans l'espace urbain est née d'une double volonté : d'une part, celle d'une ouverture aux publics la plus large possible et, d'autre part, celle de questionner le territoire sur lequel les œuvres se déploient et de proposer un contexte de mise en espace unique. L'interaction de l'œuvre avec son espace d'exposition est sujet à réflexion et expérimentation. Ce choix d'investir l'espace urbain impose cependant des contraintes techniques : une résistance de l'œuvre aux intempéries ou au contraire le parti-pris de son

usure. Pour cette édition, *Appel d'air* propose un parcours mettant l'accent sur les squares, les parcs, les jardins publics et privés, mais aussi les friches et autres délaissés urbains. Il est néanmoins envisageable d'exposer, en écho à une installation in situ, un nombre limité d'œuvres plus fragiles ou à forte maintenance technique multimédia en intérieur, dans les salles de l'Hôtel de Guînes.

Conditions financières

La rémunération proposée est de 500 euros, coûts de production compris. De plus, seront pris en charge les repas, le logement, le transport, tant pour les résidences que pour le temps de la biennale. Les artistes sont néanmoins libres d'engager, en parallèle, leurs propres démarches de recherche de mécènes susceptibles de les soutenir dans leur processus de création.

Démarche d'éco-conception

Appel d'air, en cohérence avec la thématique écologique de cette édition, a rédigé une charte établissant la ligne éthique que souhaite respecter la biennale. Ainsi, seront favorisées les propositions adoptant une démarche éco-responsable dans le processus de création et le choix de matériaux. Cette charte éthique est consultable sur le site de la biennale.

Résidences

Dans le but de s'imprégner du territoire arrageois, de rencontrer les habitants ressources de la ville ainsi que les partenaires de production et les mécènes de compétences, un premier temps de résidence est prévu les 14, 15 et 16 octobre 2021. Un second temps de création, à déterminer selon les besoins de chaque artiste, est envisageable en janvier ou février 2022.

Pour répondre à l'appel à artistes, merci d'envoyer une note d'intention (avec photo, croquis ou visuels éventuels pour préciser votre projet), votre CV et votre portfolio à appeldair5.mem@gmail.com. Les critères de sélection seront basés sur la pertinence de l'œuvre en lien avec le projet et sa faisabilité.

Le site internet de la biennale Appel d'air : www.biennaleappeldair.fr

Calendrier

- Date limite de réponse à l'appel : **15 mai 2021**
- Décision du comité de sélection : **15 juin 2021**
- Résidences : **14, 15 et 16 octobre 2021 et janvier 2022**
- Achèvement des œuvres et montage : **30 et 31 mars 2022**
- Vernissage : **31 mars 2022**
- Biennale : **1, 2, 3 avril 2022**
- Démontage : **du dimanche 3 avril (dès 18h) au lundi 4 avril 2022**